

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville de Dégelis, le 24 mai 2017 à 19:30 heures.

PRÉSENCES : M. Jean-Guy Roussel (Biencourt), M. Simon Potvin (Dégelis), M. Elzéar Lepage (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), M. Patrick Michaud (Packington), M. Raymond Gagné (Pohénégamook), M. Keven Lévesque Ouellet (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), M. Richard F. Dubé (St-Honoré-de-Témiscouata), Mme Pierrette Pelletier (St-Jean-de-la-Lande), Mme Céline Dubé Ouellet (St-Juste-du-Lac), M. Gilles Pelletier (St-Louis-du-Ha! Ha!), M. Alain Malenfant (St-Michel-du-Squatec) et M. Jean-Pierre Ouellet (St-Pierre-de-Lamy), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Gilles Garon (Témiscouata-sur-le-Lac).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, M. Érik Grisé et M. Maxime Groleau (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Gilles Garon.

Il est proposé par M. Gilles Pelletier, appuyé par M. Fernand Albert, d'adopter l'ordre du jour proposé et de garder le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-1208

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**

M. Maxime Groleau effectue la lecture du dernier procès-verbal et en fait un suivi rapide, pour la rencontre tenue le 19 avril 2017.

M. Gilles Garon demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

M. Richard F. Dubé demande à ce que soit ajouté l'explication que M. Gilles Garon avait fait au point 4. d) « Placement garantie des différentes réserves »

Il est proposé par M. Jean-Guy Roussel, appuyé par M. Richard F. Dubé, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 19 avril 2017 soit accepté avec la modification mentionnée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-1209

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Simon Potvin, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 24 MAI 2017 :

Lavoie Marc-André	63.00 \$
Lavigne Frédéric	63.00 \$
Pelletier Frédéric	102.00 \$
Pelletier Brian	27.00 \$
Fournier Patrick	72.00 \$
Beaulier Xavier	66.00 \$
SFL Placements en fiducie	98 671.70 \$
SFL Assurances	70 000.00 \$
SFL Placements en fiducie	168 000.00 \$
Francoeur Renée-Anique	100.00 \$
Levasseur Pierre-Luc	102.00 \$
DAS Fédéral	4 416.70 \$
DAS Provincial	11 284.04 \$

Bell Canada	1 247.40 \$
Bell Mobilité	20.07 \$
Hydro-Québec	1 040.68 \$
Master Card	266.96 \$
Master Card	27.40 \$
Total payés :	355 569.95 \$

COMPTES À PAYER AU 24 MAI 2017 :

Acklands Grainger Inc	206.96 \$
Agat Laboratoire	116.70 \$
Banque Nationale REER	663.28 \$
Bell Canada (ligne watt)	63.53 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	1 446.16 \$
Caisse Pop. De St-Juste-du-Lac	394.04 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	420.10 \$
Campor Inc	40.24 \$
Clément St-Pierre	11.00 \$
Conteneurs KRT Inc	39 941.60 \$
Démarrateurs des Maritimes (1990)	523.25 \$
Dicom Express	96.03 \$
Dionne Marisol	210.00 \$
Éco-L'Eau	522.57 \$
Émond Denis	70.20 \$
Entrepreneur Général S.O.	250.00 \$
Excavation Émilien Ouellet inc	192.13 \$
Excavation Tanguay Inc	96.06 \$
Financière Banque Nationale	1 129.20 \$
Garage Ghislain St-Pierre	38.81 \$
Garage Michel Morin	273.64 \$
Gravier Bérubé & Fils inc	3 334.28 \$
Grisé Érik	286.72 \$
Groleau Maxime	226.41 \$
GroupeÉco	44.40 \$
Groupe Coopératif Dynaco Inc	289.97 \$
Imprimerie Excel Inc	728.88 \$
Info-Dimanche	563.62 \$
Jean C. Dupont	90.10 \$
La Buanderie Rivière-du-Loup Inc	111.53 \$
La Capitale assurances	2 818.76 \$
Laurentides Re/Sources	472.21 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	2 765.88 \$
M2 Télécom	68.98 \$
Master Card	35.59 \$
Master Card	1 522.30 \$
MonBuro.ca	55.21 \$
Municipalité Dégelis	4 588.01 \$
Nortrax Québec Inc	962.33 \$
Nova Envirocom	928.99 \$
Ouellet Jacques	45.00 \$
P. Beaulieu Électrique	374.58 \$
Pièces Témis Inc	86.28 \$
Place du Travailleur enr.	537.68 \$
QNDE	1 000.28 \$
RMG Prévention	1 110.40 \$
Sani-Way Inc	5 612.00 \$
Services sanitaires A. Deschênes	102 967.13 \$
Société V.I.A. inc	7 337.27 \$

Témis Chevrolet Buick GMC Ltée	97.67 \$
Tetra Tech Inc	3 339.46 \$
Transport Baseley	1 931.58 \$
Usinage industriel Dégelis	8.28 \$
Wébétic.com	316.18 \$
Xylem	1 826.85 \$

Total à payer: 193 190.31 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1210**

4) **ADMINISTRATION**

a) **État des résultats intérimaires au 30 avril 2017**

M. Maxime Groleau dépose, pour information, les états comparatifs des revenus et des dépenses de l'exercice 2017, en date du 30 avril.

Les réalisations sont conformes au budget pour cette période.

b) **Placement garantie d'une réserve**

La RIDT possède divers placements pour les lieux d'enfouissement et le capital initial de ceux-ci doit être absolument garanti.

Le montant à placer, par le biais de SFL Placements, est de 146 821,63 \$. Ce placement serait pour un terme de 3 ans et 2 jours auprès de Desjardins. Le placement initial est garanti, le rendement est inconnu à l'émission et il est lié à un panier de titres de compagnies financières. Il peut atteindre 2,28 % annualisé.

Les placements garantis à taux fixe pour le même terme dans d'autres institutions sont, par exemple : Desjardins 1,15 %, Banque Nationale 1,15 %, RBC 1,35 %.

Le dernier placement encore en vigueur est d'un montant de 60 336,47 \$ et arrivera à échéance le 27 décembre 2018. Au total les placements cumulés de la RIDT totalisent 543 829,80 \$.

M. Gilles Garon mentionne à tous les administrateurs présents que ces transactions et opérations n'ont aucune incidence sur ses activités professionnelles à lui et qu'il n'en retire aucun bénéfice ou avantage.

Il est proposé par Mme Céline Dubé Ouellet, appuyé par M. Jean-Guy Roussel, que M. Maxime Groleau soit autorisé à signer pour et au nom de la RIDT.

Il est résolu que M. Maxime Groleau soit autorisé à signer tous les documents nécessaires à l'achat, au transfert et à la vente de fonds mutuels tel que stipulé aux formulaires requis de SFL Placements.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1211**

5) **PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - MATIÈRES ORGANIQUES**

a) **Suivi - Collecte et valorisation des encombrants sur inscription**

M. Érik Grisé remet un document explicatif sommaire au sujet de la nouvelle méthode employée pour la collecte des encombrants. Quelques données intéressantes commencent à ressortir mais il est trop tôt pour tirer les conclusions de ce test.

Un rapport sera remis à la fin de l'été pour pouvoir faire les ajustements requis pour la collecte des encombrants de l'automne.

b) Partenariat – Mise en valeur de biens usagés

Depuis quelques semaines la RIDT a cessé de vendre des biens usagés récupérés dans les écocentres de Cabano, Dégelis et Témiscouata-sur-le-Lac. Seul celui de Pohénégamook continue pour le moment.

L'objectif était d'évaluer le type de matériel possible à mettre de côté, sa qualité et de voir son potentiel pour un atelier de remise en état et de vente de biens usagés.

Comme indiqué lors de précédentes rencontres, Service Accès Emploi souhaite gérer et opérer un nouvel atelier de ce type dans un local de Témiscouata-sur-le-Lac. Cet organisme, suite à différentes vérifications effectuées par la RIDT, est le seul en mesure de recevoir, dans un local assez grand qui lui est propre, tous ces biens usagés. M. Maxime Groleau fait d'ailleurs partie du conseil d'administration de cet organisme depuis le printemps 2017, pour permettre, notamment, d'effectuer un suivi de ce projet qui est discuté depuis longtemps.

De plus, le Programme Préparatoire à l'emploi (PPE) qu'il souhaite mettre en œuvre dès la fin de l'été permettra à une quinzaine de personnes par année d'opérer cet atelier et de développer des compétences pour occuper des emplois à terme.

L'arrimage avec les besoins des organismes existants du territoire (Maisons de la Familles, Comptoirs de linge, RASST, ...) ainsi que des mesures de lutte à la pauvreté permettrait de combler un besoin présent dans la région et d'aider bon nombre de personnes ayant des moyens plus limités.

Ce système permettrait aussi à la RIDT d'éviter un engorgement de ses écocentres avec des biens mis de côté et la perte de temps pour les opérateurs en place lors de la négociation pour la revente à très bas coût de ces items. Une fois achetés par des utilisateurs d'écocentres, il n'était pas rare de les retrouver dans des ventes de garage par la suite ...

Plus souvent qu'autrement, dans les écocentres, ces biens sont même mis aux déchets ou à la valorisation des matériaux secs par manque de place et de ressources humaines pour le gérer, ce qui implique des coûts importants à la RIDT.

Ce projet s'inscrit directement dans le cadre du nouveau PGMR

- Mesure 2-11 Développer les opportunités de transformation, de valorisation et de mise en marché pour les matières recueillies dans les écocentres (meubles, objets, bois, agrégats, ...), y compris les infrastructures s'y rattachant au besoin
- Mesure 2-12 Accompagner les organismes et ICI du milieu qui souhaitent mettre en œuvre des actions en lien avec les 3-RV
- Mesure 2-13 Trier, réutiliser ou valoriser les encombrants recueillis par les collectes
- Mesure 2-15 S'assurer de recycler ou valoriser les surplus de textiles non réutilisés sur le territoire

Pour débiter ses opérations en 2017, l'organisme a besoin d'un soutien financier de la part de la RIDT. Il aura aussi besoin de l'accès aux biens usagés mis de côté. Dès le début de l'été, quelques ventes de garage pourraient être organisées par l'organisme directement dans les écocentres à des moments opportuns.

À priori, selon les premières estimations, le potentiel de détournement de matériaux par cet organisme est important et pourrait permettre à la RIDT d'augmenter la durée de vie du lieu d'enfouissement.

Il est proposé par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Richard F. Dubé, que la RIDT supporte les activités de ce nouvel atelier par le biais d'une contribution de 15 000 \$ pour la première année d'opération.

Les matériaux et biens mis de côté par la RIDT seront gratuitement mis à disposition du PPE pour leur opérations et l'argent de leurs ventes restera la propriété du PPE.

De plus, la RIDT s'engage à verser à ce programme préparatoire à l'emploi (PPE) un montant de 40\$ par tonne détournée de l'enfouissement, jusqu'à concurrence d'un montant de

10 000 \$ pour l'année. Les tonnages pris en compte pour ce versement seront ceux comptabilisés et provenant des matériaux issus des écocentres de la RIDT, hors textiles, qui auraient dû être enfouis s'il n'y avait pas eu ce PPE.

L'implication financière de la RIDT n'est pas récurrente par défaut et devra faire l'objet d'une nouvelle demande à la fin de la première année d'opération.

De plus, M. Maxime Groleau est mandaté par la RIDT pour rédiger une entente formelle avec l'organisme responsable du PPE afin de baliser les différents éléments qui lieront les deux parties. Cette entente devra, au final, être approuvée par le conseil d'administration de la RIDT.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1212**

c) Planification des vidanges d'installations septiques

M. Maxime Groleau dépose au conseil d'administration le calendrier prévisionnel des dates pour les vidanges d'installations septiques qui seront effectuées durant la saison 2017.

Une copie de la lettre qui sera envoyée aux propriétaires visés par le service cette année est aussi distribuée.

d) Résultats d'appel d'offre – Collecte, transport et disposition des eaux usées provenant d'installations septiques non raccordées à un réseau d'égout 2018

La RIDT a demandé des soumissions publiques par le biais du système SÉAO. Une seule entreprise a répondu à l'appel d'offre, Sani-Lang inc. La soumission est conforme. Le prix global soumissionné est de 2 014 300,10 \$ pour les 5 années.

L'estimé interne était de 1 967 660 \$ (185 \$ par vidange régulière) soit un écart de 46 640 \$ (2,3 %).

Selon la soumission déposée, à partir du 1^{er} janvier 2018, les principales conditions pour le nouveau contrat seraient :

- o prix forfaitaire par vidange lors de la période prévue (6,8 m³ maximum) 182,49 \$
- o prix forfaitaire par vidange en dehors de la période prévue (6,8 m³ maximum) 232,49 \$
- o prix par m³ supplémentaire 42,00 \$
- o taux horaires des camions utilisés 145,00 à 193,00 \$/heure
- o pourcentage du coût de disposition et de traitement des eaux usées par rapport au prix forfaitaire pour une vidange 45 %

Par la suite, le prix par vidange est indexé de 1,5 % chaque année.

Tous les prix sont avant les taxes applicables.

Il est proposé par M. Gilles Pelletier, appuyé par M. Alain Dubé, que la RIDT retienne la soumission déposée par Sani-Lang inc. pour la collecte, le transport et la disposition des eaux usées provenant d'installations septiques non raccordées à un réseau d'égout à partir du 1^{er} janvier 2018. M. Gilles Garon et M. Maxime Groleau sont autorisés à signer le contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1213**

6) LIEU D'ENFOUISSEMENT

a) Services professionnels – Caractérisation et de modélisation des émissions d'odeurs

La RIDT exploite un lieu d'enfouissement technique (LET) à Dégelis à proximité directe d'un ancien lieu d'enfouissement sanitaire (LES). Lors de périodes de basses pressions, des épisodes d'odeurs ont été perçus à proximité des sites.

Il serait nécessaire de connaître l'origine de ces odeurs pour les prochaines étapes d'exploitation du LET, afin d'identifier des mesures d'atténuation possibles.

Les informations recueillies auprès de l'entreprise Odotech, spécialisée en science des odeurs, indique que, dans un premier temps, il serait nécessaire de faire des mesures directement au niveau des sources du site pour ensuite réaliser une étude de dispersion atmosphérique des odeurs qui permettra de statuer sur la contribution des différentes sources.

Pour finir, selon les sources identifiées comme les plus problématiques, la firme pourrait identifier des pistes d'amélioration. L'analyse devrait aussi intégrer une cartographie de méthane de l'ancien LES afin de l'intégrer à l'étude. La cartographie permettrait d'identifier les défauts de couverture et de localiser des emplacements représentatifs pour les prélèvements.

L'ensemble de ces démarches et analyses représenterait un coût, pour le mandat complet, de 12 400 \$ avant taxes.

À la vue des démarches à effectuer, la RIDT va tout d'abord procéder au recouvrement quasi-final des sections d'enfouissement qui ont atteint leur niveau maximal. Par la suite, si les odeurs ponctuelles persistent, la RIDT verra quelle approche utilisée.

b) Services professionnels – Optimisation du séquençage d'opérations de l'ensemble du LET

Afin de pouvoir continuer à planifier les opérations du lieu d'enfouissement technique, la RIDT doit faire effectuer diverses études.

Le séquençage des opérations du lieu d'enfouissement est une donnée importante afin de pouvoir planifier avec réalisme et avec le plus de précision possible les quantités d'eau de lixiviation qui devront être gérées sur la période totale d'exploitation. Le séquençage précédent avait été effectué il y a 8 ans sur une base prévisionnelle. Il doit être revu et tenir compte des années d'opérations effectuées depuis 2009.

Tetra Tech propose, dans l'offre de service remise aux membres, de réaliser ce mandat pour un montant estimé de 7 000 \$ avant taxes. Le mandat sera réalisé en mode de facturation aux taux horaires.

Il est proposé par M. Patrick Michaud, appuyé par Mme Pierrette Pelletier, que la RIDT mandate Tetra Tech pour la réalisation du mandat expliqué précédemment.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1214**

c) Services professionnels – Identification des besoins en accumulation

Afin de pouvoir continuer à planifier les opérations du lieu d'enfouissement technique, la RIDT doit faire effectuer diverses études.

Suite aux différents problèmes de stockage des eaux de lixiviation survenus ce printemps à la fonte des neiges, la RIDT doit voir à l'identification des besoins en accumulation de ces eaux.

En effet, pour permettre au lieu d'enfouissement d'opérer sur la plus grande période possible, les travaux requis devront être fait selon le besoin. De plus, le mandat devra prévoir de valider la capacité de pré-traitement et de rejets actuel des installations suite à l'identification des volumes à gérer.

Tetra Tech propose, dans l'offre de service remise aux membres, de réaliser ce mandat pour un montant estimé de 10 000 \$ avant taxes. Le mandat sera réalisé en mode de facturation aux taux horaires.

Il est proposé par M. Patrick Michaud, appuyé par Mme Pierrette Pelletier, que la RIDT mandate Tetra Tech pour la réalisation du mandat expliqué précédemment.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1215**

d) Résultats d'appel d'offre – Achat de matériel granulaire

La RIDT a envoyé la demande de soumission sur invitation à toutes les entreprises dans le domaine inscrites au registre des entreprise de la MRC de Témiscouata, soit 24 possibilités.

Suite au délai imparti, 4 entreprises ont déposé des offres.

Intitulé	Quantité prévue	Soumissionnaire n°1		Soumissionnaire n°2	
		Tarif soumis	Montant soumissionné	Tarif soumis	Montant soumissionné
Lot n°1 : Sable, sol ou gravier	3 000 tonnes	6.36 \$/t.	19 080.00 \$	15.50 \$/t.	46 500.00 \$
Lot n°2 : Gravier de recouvrement journalier	2 000 tonnes	5.96 \$/t.	11 920.00 \$	13.25 \$/t.	26 500.00 \$
Lot n°3 : Gravier MG 20 tamisé	1 500 tonnes	6.86 \$/t.	10 290.00 \$	16.25 \$/t.	24 375.00 \$
Lot n°4 : Pierre à drain 15-25 mm	400 tonnes	10.86 \$/t.	4 344.00 \$	17.00 \$/t.	6 800.00 \$
Lot n°5 : Pierre 50 - 100 mm	800 tonnes	9.86 \$/t.	7 888.00 \$	18.25 \$/t.	14 600.00 \$
			53 522.00 \$		118 775.00 \$

Intitulé	Quantité prévue	Soumissionnaire n°3		Soumissionnaire n°4	
		Tarif soumis	Montant soumissionné	Tarif soumis	Montant soumissionné
Lot n°1 : Sable, sol ou gravier	3 000 tonnes	4.98 \$/t.	14 940.00 \$	3.35 \$/t.	10 050.00 \$
Lot n°2 : Gravier de recouvrement journalier	2 000 tonnes	6.50 \$/t.	13 000.00 \$	3.35 \$/t.	6 700.00 \$
Lot n°3 : Gravier MG 20 tamisé	1 500 tonnes	6.00 \$/t.	9 000.00 \$	4.98 \$/t.	7 470.00 \$
Lot n°4 : Pierre à drain 15-25 mm	400 tonnes	N.A.		8.00 \$/t.	3 200.00 \$
Lot n°5 : Pierre 50 - 100 mm	800 tonnes	N.A.		5.00 \$/t.	4 000.00 \$
					31 420.00 \$

Les prix soumis pour chaque type de matériaux sont unitaires à la tonne livrée sur la cellule n°2 du LET de la RIDT. Le montant des redevances à payer à la MRC n'est pas inclut dans le prix soumis.

Avant la livraison du matériel, les analyses de laboratoire requises doivent être conformes.

Il est proposé par M. Simon Potvin, appuyé par Mme Céline Dubé Ouellet, que la RIDT accepte la proposition de Excavation Émilien Ouellet aux prix unitaires soumis. Les résultats d'analyse devront être conformes et M. Maxime Groleau verra à faire livrer les quantités requises de matériaux selon les besoins de la RIDT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-1216

7) **VARIA**

a) **Achat / Location d'un véhicule hybride**

Actuellement, la RIDT possède un pick-up Sierra GMC 1500 2013 (99 000 km, bon état) et une voiture G5 Pontiac 2008 (155 000 km, affectée par la rouille). Le coût moyen d'utilisation est de 0,45 \$/km pour le pick-up et de 0,26 \$/km pour la voiture, depuis leur acquisition.

Un véhicule hybride coûte en 32 000 \$ et 35 000 \$ taxes nettes et permettrait de pouvoir effectuer la majorité des déplacements en mode électrique tout en restant cohérent avec le mandat de l'organisme. L'option de faire l'achat d'un véhicule neuf 100 % électrique pourrait aussi être envisagée.

Les membres sont d'accord pour que M. Maxime Groleau demande des soumissions pour l'achat d'un véhicule neuf hybride ou d'un véhicule neuf 100 % électrique. Il est nécessaire que l'entretien de ce véhicule puisse être fait auprès d'un concessionnaire dans la région.

Le conseil d'administration, une fois les soumissions reçues verra l'opportunité, ou non, de procéder à l'achat d'un de ces véhicules.

b) Politique des frais de déplacement

M. Maxime Groleau dépose aux membres une copie de la politique relative aux frais de déplacement qui est en vigueur à la RIDT.

La grille des kilométrages applicables sera revue et mise à jour d'ici le prochain conseil d'administration.

8) PROCHAINE RENCONTRE

Les troisièmes mercredis du mois, soient :

- Mercredi 21 juin 2017
- Pas de rencontre en juillet 2017
- Mercredi 23 août 2017 (quatrième mercredi)
- Mercredi 20 septembre 2017
- Mercredi 18 octobre 2017
- Mercredi 15 novembre 2017
- Mercredi 20 décembre 2017

9) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Jean-Guy Roussel de lever l'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-1217**

Gilles Garon, président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier